

15 mars 2018

SUITES LÉGISLATIVES  
ET  
RÉGLEMENTAIRES DES  
PROPOSITIONS DES CONGRÈS  
DES NOTAIRES 1953 à 2014

Congrès	Thème du congrès	Propositions du Congrès	Textes
<b>2014</b> <b>110<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Marseille</b>	<b>Vie professionnelle et famille, place au contrat</b>	Insaisissabilité automatique de la résidence principale.	Loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite « Loi Macron », article 206.
<b>2013</b> <b>109<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Lyon</b>	<b>Propriétés publiques : Quels contrats pour quels projets ?</b>	Pour une extension du champ d'application de l'article L. 2141-2 du CG3P aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics (proposition reprise des travaux du 103 <sup>e</sup> Congrès).  La sécurisation des droits conférés aux commerçants sur le domaine public.	Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique dite « Loi Sapin 2 », article 35.  Loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, aux commerces et aux très petites entreprises dite « Loi Pinel », articles 71 et 72, consécration de l'existence d'un fonds de commerce sur le domaine public.
<b>2012</b> <b>108<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Montpellier</b>	<b>La transmission</b>	Adapter le formalisme du testament authentique.	Loi n° 2015-177 du 16 février 2015, article 3.
<b>2011</b> <b>107<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Cannes</b>	<b>Le financement : Les moyens de ses projets, la maîtrise des risques</b>	Plaidoyer pour l'agent des suretés (pour une réécriture de l'article 2328-1 du Code civil).	Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique dite « Loi Sapin 2 », article 117.
<b>2010</b> <b>106<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Bordeaux</b>	<b>Couples, patrimoine : Les défis de la vie à 2</b>	Généraliser la dématérialisation de l'ensemble des flux notariés vers et en provenance des services de l'état civil au travers d'une plateforme sécurisée	Décret 2011-167 du 10 février 2011 État civil et arrêté du 23 décembre 2011 (système COMEDEC).

<p><b>2009</b> <b>105<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Lille</b></p>	<p><b>Propriétés incorporelles</b></p>	<p>Améliorer du régime juridique du bail cessible hors cadre familial.</p> <p>Contribuer à réduire le délai d'indisponibilité du prix de cession.</p>	<p>Loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche (JO du 28 juillet 2010), article 46.</p> <p>Loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives dite « Loi Warsmann » modifiant l'article 201 du CGI.</p>
		<p>Réputer non écrites les clauses contraires aux dispositions d'ordre public du statut des baux commerciaux.</p> <p>Clarifier la fin du bail dérogatoire.</p>	<p>Loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 dite « Loi Pinel », article 6 modifiant les articles L. 145-15 et L. 145-16 du Code de commerce.</p> <p>Loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 dite « Loi Pinel », article 3, modifiant l'article L. 145-5 du Code de commerce.</p>
<p><b>2008</b> <b>104<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Nice</b></p>	<p><b>Développement durable, un défi pour le droit</b></p>	<p>Responsabilité environnementale des groupes de sociétés.</p>	<p>Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (art. 217, 1) ratifie notamment l'ordonnance n° 2009-229 du 26 février 2009 prise pour l'application de l'article 12 de la loi n° 02008-757 du 1<sup>er</sup> août 2008 relative à la responsabilité environnementale et à diverses</p>

<p><b>2007</b> <b>103<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Lyon</b></p>	<p><b>La division de l'immeuble</b></p>	<p>Pour une extension du champ d'application de l'article L. 2141-2 du CG3P aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics.</p> <p>La publication du cahier des charges du lotissement comme condition de sa permanence.</p> <p>La reconnaissance d'une possible scission en volumes d'un immeuble en copropriété.</p>	<p>Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique dite « Loi Sapin 2 », article 35.</p> <p>Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite « loi ALUR », article 159.</p> <p>Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite « Loi ALUR », article 59, modifiant l'article 28 de la loi du 10 juillet 1965.</p>
<p><b>2006</b> <b>102<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Strasbourg</b></p>	<p><b>Les personnes vulnérables</b></p>	<p>Pour une reconnaissance générale et adaptée des libéralités graduelles.</p> <p>Pour une pratique plus souple des libéralités résiduelles.</p> <p>Pour l'adoption d'une réforme du droit des personnes protégées.</p> <p>Pour un statut personnel de la personne protégée.</p> <p>Pour une capacité élargie du majeur en tutelle à donner.</p> <p>Pour une publicité adaptée du mandat de protection future.</p>	<p>Loi n° 2006-728 du 23 juin 2006 (modifiant les articles 779 et 1048 du Code civil).</p> <p>Loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs.</p> <p>Décret n° 2008-1276 du 5 décembre 2008 relatif à la protection juridique des mineurs et des majeurs et modifiant le code de procédure civile.</p> <p>Décret n° 2008-1484 du 22 décembre 2008 relatif aux actes de gestion du patrimoine des personnes placées en curatelle ou en tutelle.</p> <p>La loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement.</p>

<p><b>2005</b> <b>101<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Nantes</b></p>	<p><b>Les familles sans frontières en Europe :</b> <b>Mythe ou réalité ?</b></p>	<p>Liberté testamentaire. Suppression de la condition de nationalité française imposée par l'article 980 du Code civil. Adoption d'un certificat d'héritier européen. Rendre possible pour le testateur ou le disposant de choisir entre sa loi nationale ou la loi de sa résidence habituelle (au moment de son choix ou au moment de son décès). Pour un notaire rédacteur certificateur du titre exécutoire européen.</p>	<p>Loi n° 2006-728 du 23 juin 2006 article 9 et 16 modifiant l'article 980 du Code civil.</p> <p>Mise en place d'un certificat successoral européen et possibilité pour le testateur de choisir la loi de sa nationalité ou de son lieu de résidence (règlement n° 650/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012) Application au 17 août 2015.</p> <p>Décret n° 2016-1907 du 28 décembre 2016- article 2, modifiant l'article 509-3 du Code de Procédure civile.</p>
<p><b>2004</b> <b>100<sup>e</sup> Congrès</b> <b>PARIS</b></p>	<p><b>Code civil :</b> <b>Les défis d'un nouveau siècle</b></p>	<p>Le PACS : un contrat solennel. Le PACS : un régime patrimonial à réformer. La renonciation à l'action en réduction de l'article 930, alinéa 2.</p>	<p>Loi n°2006-728 du 23 juin 2006 modifiant l'article 515-3 et l'article 515-5 du Code civil.</p> <p>Loi n° 2006-728 du 23 juin 2006 consacrant la RAAR (renonciation anticipée à l'action en réduction) et modifiant l'article 929 du Code civil.</p>

<p><b>2003</b> <b>99<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Deauville</b></p>	<p><b>La vente d'immeuble</b></p>	<p>Le statut de la rénovation.</p> <p>La sécurité - Les prescriptions des actions se rapportant à la vente d'immeuble.</p> <p>L'équilibre maintien de la faculté de stipuler une clause de non-garantie des vices cachés.</p> <p>La sécurité - Le lotissement. (Proposition visant la suppression pure et simple de l'article R. 315-44-1 du Code de l'urbanisme).</p> <p>La compétence des diagnostiqueurs immobiliers professionnels (justification).</p> <p>Substitution de l'exploitant par le propriétaire pour remise en l'état du site.</p>	<p>Loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement (art. 80). Décret n° 2008-1338 du 16 décembre 2008 relatif à la vente d'immeuble à rénover. Ordonnance n° 2005-136 du 17 février 2005 ratifiée par la loi n°2006-406 du 5 avril 2006 modifiant l'article 1648 du Code civil.</p> <p>Ordonnance n° 2005-136 du 17 février 2005 ratifiée par la loi n° 2006-406 du 5 avril 2006 prenant acte du maintien de la dissociation des régimes de garanties des vices cachés et de la conformité.</p> <p>Abrogation de l'article R. 315-44-1 du Code de l'urbanisme par le décret n° 2007-18 du 5 janvier 2007.</p> <p>Loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 - Article 79 modifiant l'article L. 271-6 du Code la consommation.</p> <p>Décret n° 2015-1004 du 18 août 2015 créant les articles R. 512-76 et suivants du Code de l'environnement pris en application de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 dite « loi ALUR » (substitution par un tiers).</p>
---	-----------------------------------	--	---

		<p>Création d'un certificat de conformité de la remise en état des anciennes installations classées.</p> <p>Avant-contrat et diagnostics techniques.</p> <p>Accéder plus facilement à la propriété de son logement.</p> <p>L'impossibilité de remettre en cause la situation administrative des immeubles existants au-delà d'un certain délai (10 ans).</p>	<p>Créant l'article L. 512-21, I du Code de l'environnement.</p> <p>Décret n° 2010-368 du 13 avril 2010 créant l'article R. 512-66-1 du Code de l'environnement.</p> <p>Ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005 - Article 18 créant l'article L. 271-4 du Code de la construction et de l'habitation.</p> <p>Élargissement des conditions d'éligibilité au Prêt à Taux Zéro dès la loi de finances de 2005 (contribution).</p> <p>Loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 - Article 9 dite « loi ENL » créant l'article L. 111-12 du Code de l'urbanisme</p>
<p><b>2002</b> <b>98<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Cannes</b></p>	<p><b>Le patrimoine professionnel</b></p>	<p>Suppression du régime spécial de la taxe professionnelle pour les professions libérales.</p>	<p>Loi de finances 2003 Loi n° 2003-721 du 1<sup>er</sup> août 2003 pour l'initiative économique</p>

		<p>Déductibilité des intérêts d'emprunt pour l'acquisition de titres d'une société soumise à l'IS.</p> <p>Proportionnalité des engagements de caution.</p> <p>Exonération de l'ISF des titres de société faisant l'objet d'un pacte de conservation.</p>	<p>Loi n° 2003-721 du 1<sup>er</sup> août 2003 pour l'initiative économique dite « Loi Dutreil »</p> <p>Loi n° 2003-721 du 1<sup>er</sup> août 2003 pour l'initiative économique dite « Loi Dutreil » (art. L. 341-4 du Code de la consommation).</p> <p>Loi n° 2003-721 du 1<sup>er</sup> août 2003 pour l'initiative économique dite « Loi Dutreil ».</p>
<b>2001</b> <b>97<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Montpellier</b>	<b>Les collectivités locales</b>	<p>Simplification de la réglementation de l'avis des domaines.</p> <p>Servitudes sur des terrains pollués</p> <p>Bail emphytéotique.</p>	<p>Loi n° 01-168 du 11 décembre 2001.</p> <p>Loi n° 02-276 du 27 février 2002.</p> <p>Loi n° 02-1064 du 29 août 2002.</p>
<b>2000</b> <b>96<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Lille</b>	<b>Le patrimoine du 21<sup>e</sup> siècle</b>	<p>La cession des valeurs mobilières et le paiement différé des droits.</p> <p>Réactualisation du barème fiscal de l'usufruit.</p> <p>Donation-partage transgénérationnelle.</p>	<p>RM du 31 mars 2003.7</p> <p>Loi n° 03-1311 du 30 décembre 2003.</p> <p>Loi n° 2006-728 du 23 juin 2006.</p>
<b>1999</b> <b>95<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Marseille</b>	<b>Demain la famille</b>	<p>Amélioration des droits du conjoint survivant et des enfants adultérins.</p>	<p>Loi n° 01-1135 du 3 décembre 2001.</p>
<b>1998</b> <b>94<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Lyon</b>	<b>Le Contrat</b>	<p>Intégration des nouveaux supports de l'écrit.</p> <p>Autorisation de la clause compromissoire dans les contrats relatifs à une activité professionnelle.</p>	<p>Loi n° 00-230 du 13 mars 2000.</p> <p>Loi n° 01-420 du 15 mai 2001.</p>

<b>1997</b> <b>93<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Strasbourg</b>	<b>L'investissement immobilier</b>	Aménagement du régime du bail à réhabilitation : a) Statut du bailleur privé conventionné. b) Réduction du droit d'enregistrement en matière de mutation à titre onéreux d'immeubles d'activité.	Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998. Loi de finances 98-1266 du 30 décembre 1998.
<b>1996</b> <b>92<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Deauville</b>	<b>Le monde associatif</b>	a) Clarification du régime fiscal des associations. b) Acceptation des legs par les associations.	Loi n° 99-1172 du 30 décembre 1999. Loi n° 01-1275 du 28 décembre 2001. Décret n° 2002-449 du 2 avril 2002.
<b>1995</b> <b>91<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Tours</b>	<b>Le droit de l'enfant</b>	Adoption internationale. Donations aux petits enfants.  Abrogation de toute discrimination concernant les enfants adultérins.	Loi n° 98-147 du 9 mars 1998. Loi n° 96-1181 du 30 décembre 1996. Loi n° 01-1135 du 3 décembre 2001.
<b>1994</b> <b>90<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Nantes</b>	<b>L'environnement</b>	Datons au Conservatoire du littoral.	Loi n° 95-101 du 2 mai 1995.

<b>1993</b> <b>89<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Cannes</b>	<b>L'investissement immobilier</b>	Possibilité pour le maire de faire appel devant le ministre de l'avis de l'Architecte des bâtiments de France. Loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction. Protection des acquéreurs de lots de copropriété – « Loi Carrez ».	Décret n° 95-667 du 9 mai 1995. Loi n° 94-112 du 9 février 1994. Loi n° 96-1107 du 8 février 1996.
<b>1992</b> <b>88<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Grenoble</b>	<b>Le Notaire, le Contrat et l'Europe</b>	Préparation du passage à l'euro.	D.D.O.E.F 1998.
<b>1990</b> <b>86<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Lille</b>	<b>La transmission des entreprises, vaincre les obstacles</b>	Modalités de paiement du droit d'enregistrement sur certaines transmissions d'entreprises.	Décret n° 93-977 du 25 juin 1993.
<b>1989</b> <b>85<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Strasbourg</b>	<b>Entreprises et marché unique</b>	Préparation du passage à l'euro.	D.D.O.E.F 1998

<p><b>1987</b> <b>83<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Toulouse</b></p>	<p><b>Patrimoine professionnel de l'entrepreneur</b></p>	<p>Baisse de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires réinvestis EIRL.</p>	<p>Décret n°89-876 du 14 décembre 1989. Loi n° 2010-658 du 15 juin 2010 relative à l'entrepreneuriat individuel à responsabilité limitée (JO du 16 juin 2010). Ordonnance n° 2010-1512 du 9 décembre 2010 portant adaptation du droit des entreprises en difficultés et des procédures de traitement des situations de surendettement à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (JO du 10 décembre 2010). Décret n° 2010-1706 du 29 décembre 2010 relatif à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée. Décret n° 2011-188 du 17 février 2011 modifiant le décret n° 78-262 du 8 mars 1978 portant fixation du tarif des notaires. Décret n° 2010-1648 du 28 décembre 2010 relatif au tarif des actes déposés par l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée au répertoire des métiers.</p>
--	--	---	--

<p><b>1983</b> <b>79<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Avignon</b></p>	<p><b>L'entreprise et ses partenaires</b></p>	<p>Statut du conjoint de l'artisan et du commerçant. Paiement des droits de mutation. Développement de l'activité économique Règlement et prévention des entreprises en difficulté. Extension de la donation-partage Abandon de la doctrine cession massive d'action – Cession de fonds Harmonisation des fusions et scissions. Statut fiscal du gérant de SARL. Baisse de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires réinvestis.</p>	<p>Loi n° 82-596 du 10 juillet 1982 Loi n° 83-607 du 8 juillet 1983. Décret n° 84-358 du 11 mai 1984. Loi n° 85-98 du 25 janvier 1985. Loi n° 88-15 du 5 janvier 1988 Instruction administrative 1988.  Loi n° 88-17 du 5 janvier 1988. Loi n° 88-1149 du 23 décembre 1988. Décret n° 89-876 du 14 décembre 1989.</p>
<p><b>1979</b> Congrès international du notariat latin <b>76<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Paris</b></p>	<p><b>L'entreprise et le droit</b></p>	<p>Statut du conjoint de l'artisan et du commerçant.</p>	<p>Loi n° 82-596 du 10 juillet 1982.</p>
<p><b>1976</b> <b>73<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Strasbourg</b></p>	<p><b>Pratique et évolution de la copropriété</b></p>	<p>Copropriété.</p>	<p>Loi n° 79-2 du 2 janvier 1979.</p>
<p><b>1971</b> <b>68<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Vittel</b></p>	<p><b>Le règlement des successions</b> <b>Méthodes et perspectives</b></p>	<p>Rapport et réduction. L'absence.</p>	<p>Loi n° 71-523 du 31 juillet 1971. Loi n° 77-1447 du 28 décembre 1977.</p>
<p><b>1970</b> <b>67<sup>e</sup> Congrès</b> <b> Biarritz</b></p>	<p><b>Les sociétés civiles</b></p>	<p>Les sociétés civiles.</p>	<p>Loi n° 78-9 du 4 janvier 1978.</p>

<b>1967</b> <b>65<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Saint-Malo</b>	<b>L'indivision</b> <b>Essai d'organisation dans</b> <b>l'évolution du droit</b>	Indivision.	Loi n° 76-1286 du 31 décembre 1976. Loi n° 78-627 du 10 juin 1978.
<b>1966</b> <b>64<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Royan</b>	<b>Le droit des sociétés au service</b> <b>de l'évolution des entreprises</b>	Sociétés.	Loi n° 66-538 du 24 juillet 1966.
<b>1965</b> <b>63<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Clermont-Ferrand</b>	<b>L'accession à la propriété dans</b> <b>la construction moderne</b>	Copropriété. Ventes d'immeubles – construire. Clause pénale. Protection du consommateur. Informateur et protection du consommateur.	Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 Loi n° 67-3 du 3 janvier 1967 Loi n° 75-597 du 9 juillet 1975 Loi n° 87-22 du 10 janvier 1978 Loi n° 78-3 du 10 janvier 1978. Loi n° 79-596 du 13 juillet 1979.
<b>1961</b> <b>59<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Deauville</b>	<b>Structures juridiques et</b> <b>transmission de l'exploitation</b> <b>agricole</b>	Attribution préférentielle G.A.E.C Indivision.	Loi n° 61-378 du 19 décembre 1961. Loi n° 62- 917 du 8 août 1962. Loi n° 76-1286 du 31 décembre 1976.
<b>1958</b> <b>56<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Vichy</b>	<b>La femme mariée dans</b> <b>l'économie moderne</b>	Société entre époux Régimes matrimoniaux.	Ordonnance n° 58-125 du 19 décembre 1958. Loi n° 65-570 du 13 juillet 1965.
<b>1957</b> <b>55<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Bordeaux</b>	<b>Le notariat et la propriété</b> <b>immobilière moderne</b>	Remembrement rural. Orientation agricole. Copropriété.	Loi n° 60-792 du 2 août 1960 Loi n° 60-808 du 5 août 1960 Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965

<b>1956</b> <b>54<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Évian-les-Bains</b>	<b>Le statut juridique de l'enfant</b>	Protection de l'enfance - Tutelle et émancipation - Autorité parentale Filiation.  Majorité.	Ordonnance n° 58-1301 du 23 décembre 1958 Loi n° 64-1230 du 14 décembre 1964.  Loi n° 70-459 du 4 juin 1970 Loi n° 72-3 du 3 janvier 1972 Loi n° 74-631 du 5 juillet 1974.
<b>1955</b> <b>53<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Vittel</b>	<b>Les droits successoraux du conjoint survivant</b>	Envoi en possession du conjoint survivant Quotité disponible entre époux. Rapport et réduction.	Ordonnance n° 58-1307 du 23 décembre 1958 Loi n° 63-699 du 13 août 1963. Loi n° 71-523 du 31 juillet 1971.
<b>1953</b> <b>52<sup>e</sup> Congrès</b> <b>Biarritz</b>	<b>Le statut juridique de la femme mariée</b>	Régimes matrimoniaux.	Loi n° 65-570 du 13 juillet 1965.